



assurance externe de prêt habitat : qu'en pensez-vous ?

Par **cris**, le **30/09/2009** à **14:27**

Bonjour,

Nous avons signé un compromis de vente pour l'achat d'une maison et sommes en train de démarcher les banques. A ce jour, nous sommes intéressés par l'offre de prêt d'une banque mais sans l'assurance. En effet, l'assurance de la banque est plus chère et comporte beaucoup d'exclusions.

Cette banque peut-elle nous contraindre à prendre son assurance?

Si la banque accepte qu'on prenne une assurance de prêt externe : peut-elle augmenter le taux de son crédit ?

Merci .

PS : j'accepte d'être contacté par un avocat si cela reste gratuit.